



Emotion & Exception

GUIDE D'INSTALLATION
PLAN DE TRAVAIL EN LAVE EMAILLÉE

Pyrolave attache une importance primordiale à la sécurité de l'environnement de travail et préconise les instructions suivantes pour éviter tout accident et/ou maladie professionnelle consécutivement à l'utilisation de son matériau : la lave émaillée.

- Maintenir un environnement de travail propre et rangé.
- Interdire l'accès de vos zones de travail à tout enfant ou visiteur, ou tout au moins sécuriser la zone.
- Utiliser des outils adaptés, tels que préconisés généralement pour le travail de la pierre naturelle.
- Porter des équipements adaptés, notamment des chaussures de sécurité anti-dérapantes.
- Toujours porter un masque et des lunettes de sécurité pour tous les travaux de découpe et façonnage du matériau, afin d'éviter les impacts ou l'absorption de poussières.
- Lors de l'application de joints ou colles de fixation, il est recommandé de ventiler la pièce de travail et de porter masque, gants et vêtements de travail. Il est rappelé que les colles ou joints préconisés sont toxiques en cas d'absorption.

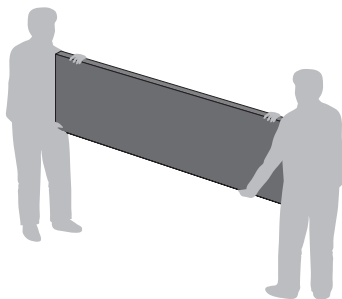
LISTE DES MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- Equipement de protection individuelle
- Meuleuse équipée d'un disque spécifique à la découpe de pierre
- Cales de pose
- Pistolet à silicone
- Tube de silicone
- Chiffon sec
- Produit de nettoyage type produit vitre ou vinaigre blanc dilué à l'eau ou alcool ménager dilué à l'eau
- Kit de joint fourni (sur simple commande)
- Ventouse de manutention (si possible)

TRANSPORT SUR SITE

Les plans en lave émaillée Pyrolave sont emballés individuellement afin de faciliter leur transport sur site. Aussi, il est préférable de déballer les plans près du lieu d'installation afin d'éviter tout incident durant le transport.

Le matériau est très rigide et rend indispensable de transporter les plaques sur le chant (et non à plat) afin d'éviter toute flexion. Il est recommandé d'éviter tout choc durant la manipulation des plaques.



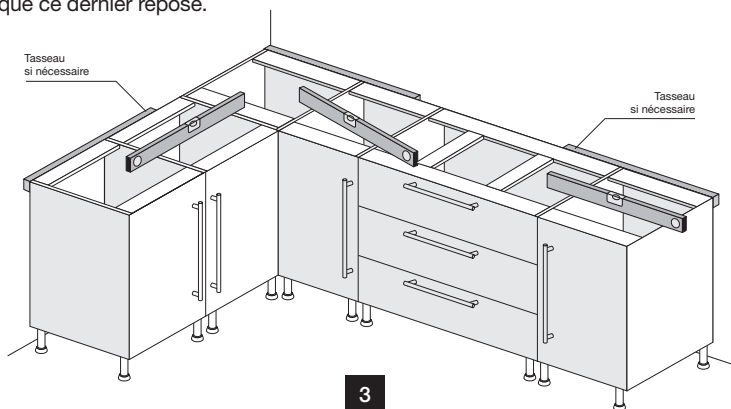
VÉRIFICATION PRÉALABLE À LA POSE DES PLANS

Avant de procéder à l'installation du plan de travail, vous devez vous assurer de la parfaite pose des meubles sur lesquels les plans seront posés.

Les meubles doivent être fixés solidement entre eux et aux murs ou structures périphériques. Les meubles doivent être parfaitement de niveau entre eux.

De même, les plans de travail devront être supportés au minimum tous les 60 cm.

Il est fortement recommandé de fixer un tasseau de soutien en périphérie du plan de travail pour que ce dernier repose.

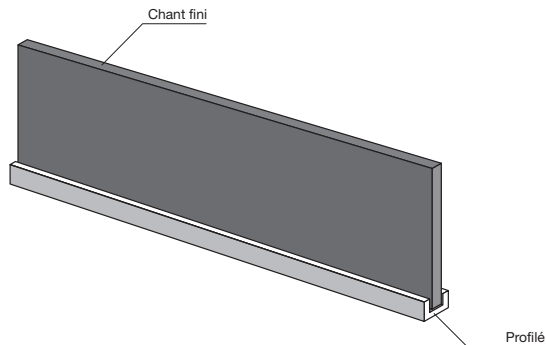


Tasseau
si nécessaire

Tasseau
si nécessaire

DÉBALLAGE

Positionnez la plaque au plus près de son emplacement définitif avant de commencer le déballage. Maintenez la plaque en position chant vers le haut (repérage étiquette d'emballage vers le haut). Utilisez des ciseaux pour enlever les protections entourant la plaque. Dégagez la plaque de son emballage en la laissant reposer au sol en appui sur le profilé bas.

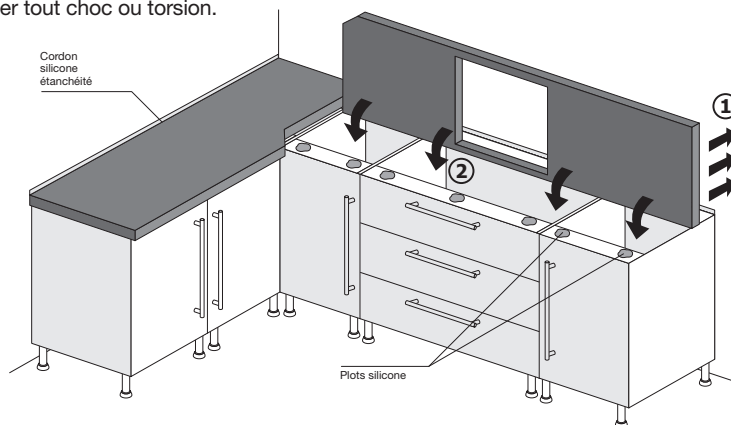


LA PRÉDÉCOUPE

Dans certains cas, l'intérieur de la découpe est laissé en place, afin de garantir la solidité de la plaque pendant le transport. Veillez à bien soutenir la partie servant de renfort avant de procéder à la découpe. Vous éviterez ainsi qu'elle ne tombe brutalement par terre une fois coupée, et qu'elle endommage votre plan en lave. Après découpe, retirez précautionneusement la partie devenue inutile en la soulevant, essuyez à sec la poussière et vérifiez la coupe.

PRÉ-POSITIONNEMENT DES PLAQUES SUR LES MEUBLES

Posez les plaques sur les meubles en veillant à les porter sur le chant, puis amenez-les progressivement en position à plat, en les soutenant sur toute leur longueur. Il est indispensable de manipuler avec grande précaution les plaques en lave émaillée afin d'éviter tout choc ou torsion.



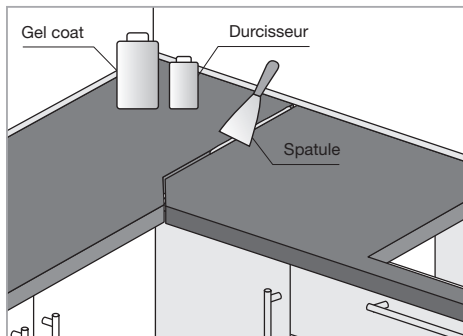
CALAGE DES PLANS

Malgré toute l'attention portée lors de la fabrication, il peut arriver que les plaques une fois en place nécessitent un calage pour un parfait alignement. Utilisez dans ce cas des cales en plastique et assurez-vous d'un parfait calage des plans.

COLLAGE DES PLANS SUR LES MEUBLES

Une fois les plans calés et parfaitement alignés, vous pouvez procéder au collage. Nous vous invitons à toujours utiliser des solutions permettant un démontage éventuel. Déposez quelques plots de silicone entre les meubles et le plan pour assurer le maintien. Nous vous conseillons également à réaliser un joint d'étanchéité en pourtour du plan de travail.

JOINTS ENTRE PLAQUES



Assurez-vous que les surfaces recevant le joint sont propres et sèches.

Prévoyez un joint d'environ 2 mm. Le gel coat, fourni à la livraison, permettra de lier les plans entre eux. Le gel coat se compose d'un grand flacon qui contient le joint proprement dit, dans le coloris de la lave, et d'un petit flacon, qui renferme le durcisseur de couleur brune en quantité adaptée à la taille du grand flacon.

Préparez le produit au fur et à mesure des besoins. Mélangez en proportion jusqu'à obtenir une pâte onctueuse et facile à travailler. A l'aide d'une spatule, pressez le joint à la jonction des 2 plaques, de manière à ce qu'il s'enfonce sur 5 mm environ, car le joint dispose également d'un pouvoir adhésif.

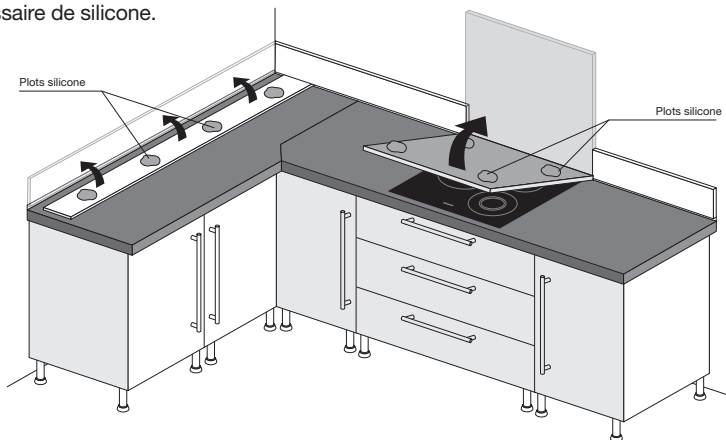
Essuyez les surplus juste après le collage. Puis, à l'aide d'une éponge largement imbibée d'eau tiède, lissez le joint. L'action de l'eau sur le joint va accélérer le durcissement. Ne pas utiliser d'acétone ou d'alcool au risque de blanchir le joint. Vous pouvez protéger au préalable chaque côté du joint avec une bande d'adhésif qu'il suffira de décoller quand le travail sera terminé.

Après 6 heures, le joint a durci. Vous pouvez alors effacer les traces éventuelles avec de l'acétone par exemple, et votre plan de travail sera prêt à l'emploi.

Il est également conseillé de ne pas utiliser le plan de travail durant les 24 heures après installation.

POSITION DES CRÉDENCES ET DOSSERETS

Positionnez les crédences et dossierets pour vérifier les ajustements et les longueurs. Procédez aux découpes si nécessaire en respectant les instructions de sécurité (cf. article en préambule). Les crédences et dossierets doivent être collés à l'aide de plots de silicone au dos de la surface. Prévoyez une solution démontable en utilisant la quantité juste nécessaire de silicone.



NETTOYAGE DU PLAN

Une fois le plan installé, procédez à un nettoyage des surfaces à l'aide d'un produit dégraissant type alcool ménager, produit vitre, vinaigre blanc dilué. Veillez néanmoins à ne pas passer de produit de nettoyage sur les joints tant qu'ils ne sont pas secs (minimum 2 heures).

INSTRUCTIONS EN FIN DE POSE

Veillez à ne pas utiliser le plan de travail pendant 12 heures pour garantir un parfait collage des différentes pièces.



UNE PHILOSOPHIE D'ENTREPRISE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La marque Pyrolave est commercialisée par le groupe Pierredeplan, spécialisé depuis plus de 25 ans dans la conception et la fabrication de plans de travail minéraux sur mesure en lave émaillée, quartz ou céramique.

Depuis toujours, le groupe développe une politique d'excellence pour assurer la satisfaction et la confiance de ses clients. Les problématiques environnementales sont prises en compte dans cette politique et le groupe s'engage désormais, au travers d'un Système de Management Environnemental fondé sur la norme ISO 14001, dans une démarche d'amélioration continue de sa performance environnementale. Dans ce contexte, nous vous recommandons de veiller à appliquer les règles de tri sélectif aux emballages de nos produits, ainsi qu'aux colles et joints nécessaires à l'installation de nos plans.



Pour en savoir plus...

Si vous désirez de plus amples conseils et informations, si vous souhaitez formuler des remarques ou des suggestions ou obtenir la liste complète des points de vente agréés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone au **05 63 95 19 30** ou sur notre site internet **www.pyrolave.fr**



Le groupe Pierredeplan commercialise ses plans de travail sous les marques Pyrolave, Pierredeplan et Plancieram.
Groupe Pierredeplan - ZI du Chantre - 82100 Castelsarrasin - Tél. +33 (0)5 63 95 05 32 - Fax +33 (0)5 63 95 05 33 - www.groupe-pdp.com

pdp groupe
pierredeplan